

Compte-rendu du groupe de travail sur la diversification des filières

Pamproux, le 10/05/2019

Liste des participants :

AIGLE Martin	DRAAF
AUDEBERT Guillaume	INRA
BENOIST Stéphane	Exploitant agricole
CHANTREAU Michel	SPAEP Corbelière
COMTE Bernard	GAEC des 13 Ouches / Maire de Bougon
DEMON Mathieu	FRAB NA
GALMOT Anthony	Sèvre et Belle
GATINEAU Olivier	GAEC LES PLANTES
GIRARD Patrice	EARL LOUBIGNAC
GUIBERTEAU Alain	OCEALIA
GUIBERTEAU Mathieu	Chambre d'Agriculture 79
KENNY Jasmine	Grand Poitiers
MINAULT Daniel	Exploitant agricole
MOUILLET Arnaud	CER France
RENARD Michel	EARL LA FERME DU COUDRAY
RIDOUARD M.	SMC
THEBAULT David	SMC
THEBAULT Patrick	CAVAC VSN
LOPES Delphine	SERTAD
CADUDAL Marie	SERTAD

NB : Le diaporama de la présentation est joint avec le compte-rendu.

L'objectif de la séance était d'établir collectivement une liste de propositions sur les actions et outils à envisager dans le prochain contrat territorial. Tous les éléments produits ne seront pas nécessairement retenus ; ce travail doit contribuer à la construction d'un programme d'actions et les propositions seront débattues lors du Comité technique (11/06/2019). Celui-ci doit préparer le Comité de pilotage et le Conseil Syndical du SERTAD, instances de validation du programme d'actions.

A partir d'une grille présentant une liste de cultures à bas niveau d'impacts sur l'eau (cf diapo), les participants ont réfléchi aux leviers à actionner pour permettre de déployer ces cultures sur le bassin versant de la Sèvre Niortaise amont. Ils ont de plus complété cette liste en y ajoutant les cultures suivantes :

- Tournesol ;
- Sorgho ;
- Céréales à bas niveau d'intrants (triticale, avoine, épeautre, millet, seigle) ;
- Les graines pour huiles rares (carthame, cameline...)
- Truffes ;
- Noisetiers ;
- Légumes de plein champ.

Le tableau ci-dessous présente les résultats des réflexions des deux groupes (affichés en violet et vert selon le groupe).

CULTURES	Priorisation / Faisabilité	FREINS							Autres / Commentaires
		Des potentiels de développement pas toujours connus			Des investissements pour mettre en place une filière	Des nouvelles cultures à maîtriser	Des débouchés / une commercialisation pas assurés		
		Etude d'opportunité / Etude de marché	Liens Céréaliers / Eleveurs	Informers sur les débouchés	Financer des investissements	Expérimentation (essai, suivi techniques, journées technique...)	Valorisation en circuits courts (liens avec projets alimentaires territoriaux)	Valorisation en circuits longs	
Luzerne	+++ +++ Des contraintes (récolte de nuit)	Voir l'existant et les besoins. Cibler l'étude chez les éleveurs caprins	Il peut être intéressant d'être facilitateur des échanges, de mettre en relation puis formaliser des contrats en précisant les clauses (définition des rôles : qui fauche ? Céréalière / éleveur / prestataire ?) La qualité peut poser problème. Besoin de contractualisation (prix, volume, qualité) Avant de vouloir faire des liens entre éleveurs et céréalières, travailler chez les caprins.	Débouchés trop peu connus et peuvent intéresser (éleveurs bovins). Informer en particulier sur les débouchés de la luzerne porte-graines.	Investissements conséquents (matériel de séchage, de récolte) et temps de récolte court rend difficile le partage de matériel. → répercussion sur le prix auquel vend le céréalière pour rentabiliser l'investissement : l'éleveur est-il prêt à payer ? Nécessité de contractualisation pour vision sur plusieurs années	Pour le soja : Culture déjà expérimentée en dehors d'un contrat territorial (Sèvre et Belle : travail sur l'endainage, les variétés tardives...) Rôle du contrat : se renseigner sur le travail génétique en faveur de la tolérance à la sécheresse ? Lien à établir avec l'Inra, les instituts techniques ? Pour le pois : culture déjà bien maîtrisée techniquement. Proposer des démonstrations pour les cultures pertinentes en présentant leur ITK. Faire 1 rendez-vous annuel sur un ensemble de cultures ou filières.			Attention pas adaptée aux sols à silex acides. Rotation : pas en remettre avant 5-6 ans. Approche géographique plus large que les bassins versants. Les contrats d'Alicoop / Durepaire avec la Charente sont bloqués.
Lupin	- ++	Lupin : débouchés instables Soja : Alicoop souhaite la développer sur le territoire, lance la dynamique.							Lupin d'hiver : peu intéressant pour la qualité de l'eau, rendements aléatoires. Travailler plutôt sur lupin de printemps.
Soja	+	Pois : A envisager avec Alicoop <u>pour des céréalières</u> . Lentille : Marché de niche.		Pois : Communiquer sur la marge économique (correcte voire intéressante) et la possibilité de récupérer la paille.	Filière déjà structurée (COC et Océalia sont équipés)				Nécessité d'irriguer pour stabiliser les rendements, lien à faire avec le CTGQ.
Pois	+								
Féverole	- ++	Lupin, soja, pois, féverole, lentille et pois chiche : Attention cultures qui nécessitent pas mal de phytosanitaires notamment le Pois / Lupin. Faire la différence entre la consommation animale (va se développer avec l'essor du lait non OGM) et humaine (niches)		Lupin, soja, pois, féverole, lentille et pois chiche : informer les agriculteurs sur la rentabilité de ces cultures.					Continuer à y travailler mais comme couvert.
Lentille, pois chiche	+ / - ++ lentille (développement possible de la lentille)								Culture intéressante mais les participants estiment que le contrat territorial n'a pas les marges de manœuvre pour permettre de la développer. A étudier pour le cadre des projets alimentaires territoriaux (PAT) et la restauration hors domicile
Lin oléagineux	+ / - selon impact sur l'eau, à vérifier			Informers sur les débouchés et en rechercher davantage.		Se renseigner sur la sensibilité de la culture (orobranche ?) et la marge économique (rendement ?)			Attention pour qualité de l'eau : lin de printemps intéressant, d'hiver beaucoup moins. Problème de la gestion des pailles
Sarrasin	+	Problème de saturation d'un marché de niche Possible en intercultures Opportunité du développement du sans gluten				Plante qui nécessite des sols acides, assez adaptée au contexte pédoclimatique local. Etudier quelle surface favorable sur le territoire ?		Valoriser / mettre en avant la production d'origine française (car beaucoup d'importation)	

CULTURES	Priorisation / Faisabilité	FREINS							Autres / Commentaires
		Des potentiels de développement pas toujours connus			Des investissements pour mettre en place une filière	Des nouvelles cultures à maîtriser	Des débouchés / une commercialisation pas assurés		
		Etude d'opportunité / Etude de marché	Liens Céréaliers / Elevéurs	Informé sur les débouchés	Financer des investissements	Expérimentation (essai, suivi techniques, journées technique...)	Valorisation en circuits courts (liens avec projets alimentaires territoriaux)	Valorisation en circuits longs	
Tournesol	++	Le marché n'est pas un frein		Informé sur les débouchés : Chalandray (COC) triture colza mais aussi tournesol. Le colza diminue sur le territoire, peut se faire au profit du tournesol. Journée à prévoir sur le tournesol (présentation itinéraire + filière) ?		- Problème de régulation des ravageurs. Possibilité via le contrat de diffuser de la biblio sur des solutions techniques, ou d'en expérimenter ? - Les rendements pourraient être optimisés chez certains agriculteurs, voir si besoin d'accompagnement sur la conduite de la culture ?			Problème de levée / dégâts gibiers. Enjeu sur le maintien de cette culture
Millet		Collecté par Néolis.							Problème de salissement
Graines pour huiles rares (carthame, cameline...)		Débouchés limités en oiselière. Débouchés sur les huiles						Huiles de massage	
Trufficulture	Besoin d'irrigation (faible volume)								Faire du lien avec le Contrat territorial Gestion quantitative (CTGQ)
Noisetier	Besoin d'irrigation (faible volume)	Démarchage actuel sur le territoire (10 ha minimum par exploitation)							
Légumes plein champ, haricots secs	Besoin d'irrigation. Impact sur la qualité de l'eau dépend des légumes, manque de connaissance.								

Autres points discutés :

- **La rotation.** Lors de la présentation de la liste des cultures pré-identifiées à partir des rencontres avec les organismes agricoles ou d'études locales sur la diversification des cultures pour la qualité de l'eau, les participants ont exprimé le fait qu'il ne faut pas réfléchir à des cultures à bas niveau d'impact séparément mais à des rotations, **successions culturales à bas niveau d'impact**. Ne pas établir de « rotation vertueuse type » (qui ne correspondra jamais à tous les systèmes d'exploitation, tous les sols), mais **travailler sur les précédents culturaux, les successions culturales intéressantes**. Principal frein dans une exploitation pour allonger la rotation et diversifier les cultures : la complexification du système (plus de temps et plus de matériel nécessaires). Donc continuer à **communiquer sur les intérêts agronomiques et économiques (résilience) des rotations longues**. Par ailleurs, **l'impact de la destruction des légumineuses** (relargage d'azote) doit être étudié.
- **La certification HVE.** Echanges sur ce label que tous les participants ne connaissaient pas : certains sont sceptiques, d'autres estiment que puisque la Région Nouvelle-Aquitaine s'y engage, il serait intéressant de s'y associer. Ils proposent de communiquer auprès des agriculteurs sur la valorisation économique de leurs productions en lien avec les certifications AB (et HVE dès que suffisamment de recul).
- **Cultures originales / déjà connues.** Les participants n'excluent pas l'intérêt de développer une étude sur une culture « originale » (ex. de l'ortie) mais estiment qu'il ne faut pas trop miser sur des cultures sans débouché important actuellement pour améliorer la qualité de l'eau captée. Il est plus intéressant d'après eux d'aller essayer de développer une culture déjà connue avec un marché établi (ex. du tournesol).
- **Irrigation.** Certaines des cultures envisagées dans ce groupe de travail nécessitent de l'irrigation, le lien est à établir entre le prochain Contrat territorial « Re-Resources » porté par le SERTAD et le CTGQ (Contrat territorial de gestion quantitative).
- **Miscanthus :** Culture intéressante à développer si les débouchés augmentent, or les investissements initiaux sont importants (chaudière, réseau). Il serait intéressant de vérifier auprès des collectivités si certaines sont prêtes à faire ces investissements, par exemple dans le cadre d'un PCAET.
- **CIVE :** importance de la dynamique autour de la méthanisation sur le territoire (méthaniseur de Celles-sur-Belle en prospection).
- **Agroforesterie :** Faire de la communication.
- **Façon culturale.** Un agriculteur a abordé la thématique d'agriculture de conservation, de TCS, estimant qu'en parallèle de la diversification de l'assolement, un travail doit être mené sur de « bonnes pratiques agronomiques » telles que le moindre travail du sol. **Travail sur la réduction des phytosanitaires :** notamment via l'utilisation de plantes compagnes et la diffusion des résultats des fermes 30 000 et des groupes Ecophyto. Travailler sur des alternatives aux désherbants pour les systèmes en SDSC (contexte de l'interdiction prochaine du glyphosate).
- **Interculture.** D'après les participants, toujours en parallèle de l'action sur les filières, la valorisation des intercultures doit être renforcée. Les couverts pourraient être davantage utilisés en fourrage, des liens pourraient être davantage établis entre céréaliers et éleveurs. Enfin le Contrat pourrait permettre de creuser les difficultés liées à la destruction, avec un travail sur les outils adaptés.
- **Semences :** les participants proposent que les semences destinées aux essais soient financées dans le cadre du Contrat territorial.

- **Valorisation économique** : Les participants n'ont pas vu beaucoup d'actions à mettre en œuvre dans le cadre du Contrat territorial sur la valorisation économique (en circuit court ou long). Quelques-uns ont interrogé la participation financière du SERTAD ou la prise en charge par le Contrat territorial pour des cultures non suffisamment rentables (« compensation » sur la culture, contrat).

Bilan global

- Enthousiasme global pour énumérer de nombreuses cultures (le tableau n'est jamais assez long) ... mais la question continue à être difficile à saisir, pas de culture « miracle » (tournesol et soja un peu plus ?) ni de levier évident à mettre en œuvre dans le cadre du Contrat territorial.
- Concernant les actions à mener, les participants s'interrogent sur les marges de manœuvre du Contrat territorial sur la valorisation économique des cultures. Ils croient davantage à l'information sur les débouchés, à la mise en relation entre céréaliers et éleveurs. Certains estiment que le travail de maîtrise technique d'une culture sera fait par les OPA en dehors du cadre du Contrat (simple animation dans le cadre du Contrat peut suffire à l'orienter ?)
- Un ensemble de cultures à étudier notamment d'un point de vue de l'impact sur la qualité de l'eau et leur place dans la rotation.
- Des liens à faire avec le Contrat territorial gestion quantitative pour l'irrigation.